A la croisée des chemins

Bulletin épisodique
des Sentiers Langeaisiens
/ N° 35 / 20 octobre 2011

Assemblée Générale des Sentiers Langeaisiens du vendredi 7 octobre 2011

17 présents, 9 excusés.

Bilan des activités habituelles :

65 adhérents pédestres (nouveau record), 29 VTTistes : 94 au total (90 en 2010).

Randonnées pédestres : 585 participants (dont 40 à la galette commune avec VTT) durant l'année. Janvier et février record : 101 et 138 !

On reproduira la sortie commune pédestre-VTT : la date et le lieu seront précisés par le prochain CA.

Sortie Clermont-Ferrand des 28 et 29 mai : 29 participants, sous un soleil très agréable, permettant d'admirer le panorama depuis le Puy de Dôme et le puy Pariou et d'effectuer une visite très instructive de l'intérieur du volcan Lemptégy.

	Randonnées	2010/2011		
Mois	Lieu	10 km	15 km	Total
Septembre	Charentilly	35	26	61
Octobre	St Benoit la Forêt	29	12	41
Novembre	Langeais	8	8	16
Décembre	Rigny Ussé	0	25	25
Janvier	Langeais	51	50	101
Février	Pernay	69	69	138
Mars	Langeais	46	21	67
Avril	Les Essards	35	9	44
Mai	Langeais	27	11	38
Juin	Les Loges	14		14 dont 13 adhérents
Janvier	Rando galette	40 piétons		40
Totaux		314	222	585

Au coeur du volcan de Lemptégy

Site Internet de l'association : www.sentierslangeaisiens.fr

Randonnées VTT : les sorties VTT ont eu lieu chaque dimanche, dont une nocturne. 14 courageux sont allés pédaler un week-end dans les gorges de la Sioule.

Les VTTistes devant le gîte de Lalizolle

La rando troglo de mai a culminé à 750 participants, dont 533 VTT.

La rando gadoue de novembre, malgré la concurrence d'une randonnée VTT à Joué les Tours et une météo peu favorable, a compté 437 participants, dont 365 VTT.

Défense des chemins communaux :

Jean-Marie Delalande constate l'absence de résultats encore cette année, bien que l'on ne soit pas restés inactifs.

Secteur D15/route basse

En juin 2011, suite aux difficultés rencontrées pour aboutir à une solution négociée qui satisfasse l'ensemble des associations, la commune de Langeais et les propriétaires riverains, nous avons proposé à la commune qu'elle annule les conventions signées avec 3 propriétaires dans le secteur D15/route basse.
L'annulation de ces conventions permettait alors de repartir sur de nouvelles bases :

- une portion de chemin communal embroussaillée doit être réouverte (derrière la maison de la Bezardière) pour permettre une liaison est-ouest (depuis Charsay jusqu'à Cerisier sans utiliser de route)
- aucun chemin communal n'est à priori aliéné.

- Si négociations il y a avec des propriétaires, elles se font dans un certain ordre, et séparément (plus de création de chemins à cheval sur 2 propriétés).
- Plusieurs scénarios sont proposés : depuis le plus simple (l'ouverture du tronçon derrière La Bezardière) permettant de conserver une liaison est-ouest et une liaison nord-sur, sans aucune aliénation, jusqu'à des scénarios permettant à chaque propriétaire de récupérer des chemins aliénés en compensation de chemins privés actuellement ou la création de nouveaux chemins.

Suite à ces propositions des Sentiers Langeaisiens, la mairie a retrouvé un courrier de la sous-préfecture de Chinon informant le maire que les conventions passées avec les propriétaires, juste avant le changement de municipalité de 2008, étaient illégales. Merci à l'ancien maire qui n'a pas tenu informé son successeur (oubli ?).

Nous repartons donc à zéro, en demandant à la commune de surtout conserver tous les chemins communaux existants.

Dans un premier temps, le propriétaire de La Bezardière accepte « d'échanger » la portion du CR 83 sur laquelle a été agrandie la maison contre un chemin privé à proximité. Le propriétaire de Beaumontais accepte également « l'échange » d'une partie du CR98 contre un chemin privé permettant de longer la route basse.

Ces échanges seraient apparemment remis en cause car M. Demarti (Les Grandes Landes) voudrait revenir aux termes des conventions signées initialement.

Si les désaccords persistent, Les Sentiers Langeaisiens proposent à la commune de nettoyer le chemin situé derrière chez M. Charrier et de maintenir tout le reste en l'état. On aura ainsi au moins un passage est-ouest et un autre nord-sud. Au final, le conseil municipal décidera après l'enquête d'utilité publique qui doit avoir lieu début 2012.

Secteur de la Doucinière :

Le secteur forestier de la Doucinière est depuis peu propriété de M. Courraud, habitant les Perrés. Cette forêt est traversée par plusieurs chemins communaux (l'un longeant le ruisseau de la Doucinière et ouvert depuis de nombreuses années, et un autre traversant d'anciennes carrières). Ce dernier a été l'objet de conflits entre M. Ferret (la Ferme O'Poney) et M. Courraud. Celui-ci a donc fait une proposition à la commune de Langeais :

- aliénation du chemin traversant les anciennes carrières (chemin que souhaitent conserver Les Cavaliers Langeaisiens et La Ferme O'Poney, mais pas les Sentiers Langeaisiens – chemin inutilisable en l'état : pentes très fortes, eau stagnante l'hiver...)
- échange avec un chemin privé permettant de relier le ruisseau de la Doucinière au chemin des Perrés.

Nous avons donné notre accord à cette proposition, malheureusement les associations équestres conservant une ligne « dure », la commission des chemins n'a pu arriver à un consensus sur le sujet.

Secteurs du Petit Souper et du Petit Moulin

Le groupe des VTTistes a identifié 2 portions de chemins à rouvrir pour permettre des liaisons intercommunales.

Nous avons invité 5 associations à une réunion sur ce sujet : la Pile en Marche (randonneurs pédestres de Cinq-Mars la Pile), Clérando (randonneurs pédestres de Cléré les Pins), Moto Club de Mazières de Touraine, la section randonnée pédestres du Club « Restons Jeunes » des Mazières ainsi que les Cavaliers Langeaisiens. Accord de toutes les associations pour demander l'ouverture des chemins proposés.

Le secteur de Petit Souper :

Sur la commune de Langeais, au nord-ouest, un chemin communal passant à proximité de cette ancienne ferme permettrait de relier la commune de Langeais au CR58 d'Avrillé les Ponceaux (chemin traversant le bois de Giroux). La portion à rouvrir est située sur Langeais, le chemin n'est plus utilisé, mais reste encore bien visible. Un travail de nettoyage est indispensable.

Suite à notre demande, le maire de Langeais a donné son accord à condition que les associations utilisatrices assurent le nettoyage.

Le secteur de Petit Moulin :

La propriété de Crémille est traversée par 2 chemins communaux dans le sens nord-sud. Actuellement, un

seul chemin est utilisable. Le second ne l'est pas car il manque une portion de 200 à 300 m totalement couverte de broussailles et petits arbres. L'ouverture de cette portion permettrait donc de relier l'Aunay des Bertins à l'étang des Emotouses, en passant par le Petit Moulin.
Dans ce secteur, une portion de chemin a déjà été aliénée (dans la propriété de Méris, suite à une action judiciaire). Nous voudrions éviter que cela ne se reproduise !
Suite à notre demande, le maire de Mazières a convoqué sur le terrain un samedi matin l'ensemble des personnes concernées : associations, élus de Mazières, propriétaires riverains. Discussion très animée et refus catégorique de M. Vuitton (le Petit Moulin) et de M. Breton (les Méris) de l'ouverture de ce chemin (motif principal : les randonneurs gênent le gros gibier!). M. Vuitton accepte le passage dans sa propriété, y compris sur des portions privées, quand on lui demande... gentiment !
Le maire de Mazières souhaite conserver le patrimoine communal et ne pas aliéner le chemin en question. Mais s'il reste inaccessible, à quoi cela sert-il ?
Nous devrons relancer la mairie de Mazières qui devra trancher.

Autres secteurs :

Par ailleurs, le dialogue avec M. Péan (propriété de La Touche) semble toujours très difficile avec la commune (il ne veut pas entendre parler d'échange entre le chemin communal traversant sa propriété et un chemin à créer en bordure).
Quant au contournement de la Châtaigneraie (parcours très intéressant pour nous), les représentants de la commune dans le groupe de travail sur les chemins communaux ne veut pas l'étudier, car projet trop important à son goût.

Votes :

Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité, ainsi que le bilan financier (situation très saine : section randonnée pédestre : excédent de 310 €, section VTT : excédent de 659 €).
Le montant de l'adhésion annuel reste maintenu à 8 € pour 2012-2013.
Election du CA : Monique Jaros est démissionnaire. Les autres membres du Conseil d'Administration se représentent et sont élus à l'unnimité.

Marche de la Saint-Martin :

Comme chaque année, une marche de la St-Martin est organisée d'Angers à Tours, en passant par Langeais. Rendez-vous est donné à tous ceux qui le souhaitent pour accompagner les 15 marcheurs venus d'Angers le mercredi 9 novembre à 14h30 au parking de la Bonde. Arrivée à Langeais salle Jean-Hugues Anglade où un pot d'accueil sera offert par la municipalité. Un bus gratuit permettra aux chauffeurs de retrouver leurs véhicules à la Bonde.
Pour des raisons d'organisation, il faut connaître le nombre de participants avant le 1er novembre. Voir coupon réponse joint.

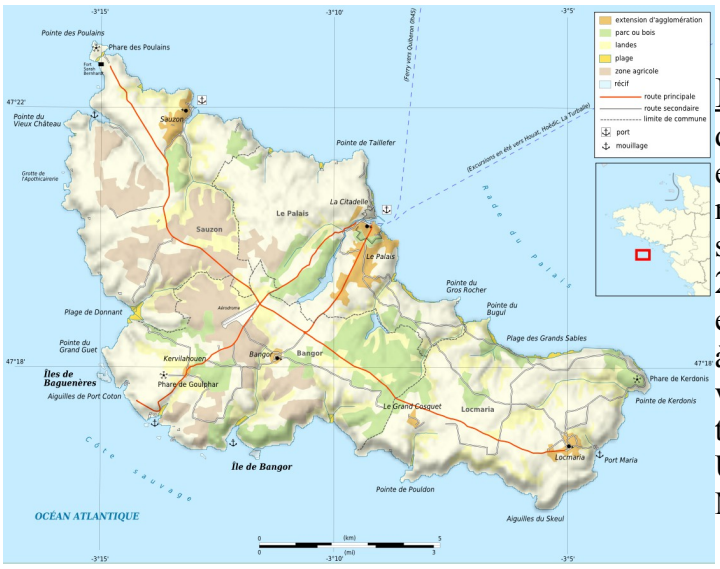

Projets 2012 La prochaine sortie week-end des randonneurs pédestres est envisagée à Belle-île-en-mer. Originalité par rapport aux fois précédentes: nous proposons le week-end de la Pentecôte du samedi 26 mai au lundi 28 mai 2012 (soit 3 jours et 2 nuits, au lieu de 2 jours et une nuit). Le coût serait évidemment supérieur pour chacun, passant de 55 € à environ 100 €. Mais c'est une grande île qui en vaut la peine, d'autant plus que le coût de la traversée en bateau est le même pour 2 ou 3 jours. Une proposition vous sera faite dès que possible. Mais réservez déjà votre week-end.

COMPTABILITE DES SENTIERS LANGEAISIENS ANNEE 2010-2011

SECTION RANDONNEES PEDESTRES

Au 31/08/10, à la clôture des comptes de la saison 2009/2010 , l'avoir de la section R. P. était de:

CCP: **633,62 €** + Livret A: **2 288,87 €** + Espèces: **26,73 €**

=TOTAL: **2 949,22 €**

EXERCICE 2010/2011

RECETTES					*DEPENSES*				
DATES	**DETAIL DES RECETTES**	**C.C.P.**	**LIVRET A**	**ESPECES**	**DATES**	**DETAIL DES DEPENSES**	**C.C.P.**	**LIVRET A**	**ESPECES**
AN.10/11	64 Adhésions adultes	440,00 €		72,00 €	AN.10/11	Collations fin randos du dimanche			233,77 €
AN.10/11	1 Adhésion jeune de 12 à 18 ans	5,00 €		0,00 €	AN.10/11	Assurances GMF "VTT + Piétons"	109,88 €		
AN.10/11	Part assurances de la section VTT	83,00 €			AN.10/11	Sup.cot. Assur. GMF "VTT + Piétons"	20,54 €		
AN.10/11	Part sup cot assur de la section Vtt			16,00 €	AN.10/11	Adhésion comité départemental RP	45,00 €		
AN.10/11	Inscriptions randos non adhérents	9,50 €		606,00 €	AN.10/11	Frais de relevés de compte	6,50 €		
13/01/11	Intérêts 2010 sur Livret A		31,46 €		AN.10/11	Frais de tenue de compte	8,00 €		
24/01/11	Placement sur livret A		150,00 €	-150,00 €	AN.10/11	Achat de timbres postaux			49,36 €
30/01/11	Part VTT réglée pour rando galette	45,00 €			04/09/10	Hébergement mail Amen	14,35 €		
08/03/11	Placement sur livret A		190,00 €	-190,00 €	24/09/10	Part R.P au forum des associations"	41,58 €		
08/03/11	Part adhérents sortie Puy de Dôme	1 585,00 €		70,00 €	24/09/10	Pot de l'assemblée générale	15,40 €		
13/05/11	Bénéfices de la rando troglodytes	706,95 €			27/09/10	Achat enveloppes kraft			2,35 €
24/06/11	Placement sur livret A		100,00 €	-100,00 €	21/01/11	Visite guidée Clermont-Ferrand **	106,70 €		
					30/01/11	Achat galettes des rois piétons et vtt	108,00 €		16,49 €
					13/04/11	Remb. Réserv. Puy/Dôme (Perdriat)	40,00 €		
						Sortie Puy de Dôme:			
					29/05/11	visite guidée du volcan de Lemptégy	246,50 €		
					29/05/11	Repas pris au volcan de Lemptégy	493,00 €		
					02/06/11	Frais de route pour la sortie	960,00 €		
					22/06/11	Hébergement Hôme Dôme	822,30 €		
						+ligne =coût total sortie Puy de Dôme: 2628,5€**			
						Part réellement réglée par les sentiers Langeaisiens: 1033,50€			
					22/06/11	Remb. Réserv. Puy/Dôme (Masfrand)			20,00 €
	TOTAUX	**2 874,45 €**	**471,46 €**	**324,00 €**		**TOTAUX**	**3 037,75 €**	**0,00 €**	**321,97 €**
	TOTAL DES RECETTES:		**3 669,91 €**			**TOTAL DES DEPENSES:**		**3 359,72 €**	

Solde excédentaire de l'exercice 2010/2011= **310,19 €**

Avoir de la section randonnées pédestres au 31/08/11

CCP: **470,32 €** + Livret A: **2 760,33 €** + Espèces: **28,76 €**

=TOTAL: **3 259,41 €**

COMPTABILITE DES SENTIERS LANGEAISIENS ANNEE 2010-2011

SECTION VTT

Au 31/08/10, à la clôture des comptes de la saison 2009/2010 , l'avoir de la section V.T.T. était de:

CCP: **542,43 €** + Livret A: **2 173,09 €** + Espèces: **21,15 €**

=TOTAL: **2 736,67 €**

EXERCICE 2010/2011

RECETTES					*DEPENSES*				
DATES	**DETAIL DES RECETTES**	**C.C.P.**	**LIVRET A**	**ESPECES**	**DATES**	**DETAIL DES DEPENSES**	**C.C.P.**	**LIVRET A**	**ESPECES**
AN.10/11	29 Adhésions adulte à 8 €	120,00 €		112,00 €	AN.10/11	Part assur. sentiers langeaisiens***	83,00 €		
AN.10/11	0 Adhésions -18 ans à 5 €	0,00 €		0,00 €	AN.10/11	Part sup cot assur sentier Langeais.			16,00 €
18/11/10	Prépa. fond de caisse rando.gadoue	-400,00 €		400,00 €	AN.10/11	Part Vtt au forum des associations *	41,58 €		
19/11/10	Versement livret A sur CCP	200,00 €	-200,00 €		AN.10/11	Frais de tenue de compte	8,00 €		
21/11/10	Inscriptions rando-gadoue chèques	143,50 €			AN.10/11	Achat timbres postaux	5,50 €		5,30 €
21/11/10	Inscriptions rando-gadoue espèces			1 865,00 €	27/09/10	Achat enveloppes kraft			2,55 €
22/11/10	Cession excédents alimention****			44,50 €	27/09/10	Achats pour pot de début de saison			17,70 €
	(Bénéfice de la rando-gadoue :1316,67€)				29/10/10	Essence utilisation tronçonneuse			25,00 €
	(Bénéfice net après don au téléthon :1191,67€)				12/11/10	Achats préparation rando gadoue	565,72 €		170,61 €
22/11/10	Virement sur ccp	1 216,50 €		-1 216,50 €	24/11/10	Don téléthon (env 10% bénéf. R.G.)	125,00 €		
22/11/10	Virement sur livret A		930,00 €	-930,00 €	30/01/11	Part VTT réglée pour rando la galette	45,00 €		
13/01/11	Intérêts 2010 sur Livret A		31,76 €		12/02/11	Achats pour rando nocturne		100,00 €	23,10 €
13/05/11	Bénéfices de la rando troglodytes	706,95 €			28/02/11	Achat embouts de tuyaux d'arrosage			2,96 €
20/05/11	Remb. loc. draps Franck ******			4,00 €	08/04/11	Achat TOP office (ramette a3, jaune)	17,99 €		
20/05/11	Particip. sortie g.de la s. Delalande Y.			10,00 €	12/04/11	Achat carrefour Market	2,35 €		
						Détails sortie gorges de la Sioule:			
					19/04/11	Règlement hébergement	358,00 €		
					19/05/11	Achats alimentation Carrefour	148,21 €		
					22/05/11	Boulangerie de l' Echassières			38,00 €
					22/05/11	Frais route pour la sortie	567,64 €		
					04/06/11	Remboursement épicerie BOSSY J.	9,44 €		
						'-2 lignes recettes**** = Coût total de la sortie: 1107,29€**			
	TOTAUX	**1 986,95 €**	**761,76 €**	**289,00 €**		**TOTAUX**	**1 977,43 €**	**100,00 €**	**301,22 €**
	TOTAL DES RECETTES:		**3 037,71 €**			**TOTAL DES DEPENSES:**		**2 378,65 €**	

Solde excédentaire de l'exercice 2010/2011= **659,06 €**

Avoir de la section VTT au 31/08/11

CCP: **551,95 €** + Livret A: **2 834,85 €** + Espèces: **8,93 €**

=TOTAL: **3 395,73 €**

Comment adhérer ?

En remplissant le bulletin ci-dessous.

Montant de l'adhésion :

- membre actif : 8 euros
- jeunes de 12 à 18 ans : 5 euros
- membre bienfaiteur : à partir de 16 euros.

ATTENTION L'adhésion ne comprend pas de garantie individuelle dommages corporels. Si vous voulez être assuré en cas d'accident corporel, vérifiez votre couverture auprès de votre assureur.

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec le paiement par chèque à l'ordre de «Les sentiers langeaisiens»
à adresser à M . VANLERBERGHE Claude
Les Sentiers Langeaisiens
28, allée du Clos Christophe
37130 LANGEAIS

Pour tous renseignements : tél 02 47 96 40 14
Site Internet : **www.sentierslangeaisiens.fr**

Bulletin d'adhésion

Nom..... Prénom .....
Adresse .....

.....

Adresse mail.....

Section choisie : ❒ randonnée pédestre

❒ VTT

Je souhaite adhérer à l'association «Les sentiers langeaisiens» et verse ci-joint ma cotisation (valable jusqu'au 31 octobre 2012).

Le

Signature

Marche de la Saint-Martin
Coupon réponse

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Souhaite participer à la marche de la Saint-Martin de Saint-Michel sur Loire à Langeais pour accompagner les marcheurs effectuant le trajet Angers-Tours.

Mercredi 9 novembre.
Départ à 14 h 30 du parking de la Bonde (restaurant situé sur la D 952 face au village de Saint-Michel sur Loire)
Retour en bus au parking de la Bonde.
Gratuit.

Si le nombre d'inscrit est trop faible, il n'y aura pas de transport en bus pour le retour aux voitures. Dans ce cas, vous en serez informé par téléphone ou par mail quelques jours avant.

Coupon à renvoyer avant le 1er novembre à :
Gérard Houdbine
1 route des Lisiers
37130 LANGEAIS

ou réponse par téléphone avant le 1er novembre à
Gérard Houdbine 02 47 96 89 49
ou Jean-Marie Delalande 04 95 39 29 32

ou par mail avant le 1er novembre à
rando@sentierslangeaisiens.fr